

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
COMMUNE DE PICHANGES
CANTON IS-SUR-TILLE**

Pour rappel : L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance qui sera consultable en Mairie après approbation lors du prochain Conseil Municipal.

Pour la séance du Conseil Municipal du lundi 18 mai 2026, retrouvez:

La liste des délibérations de l'Organe Délibérant :

Délibération 2026-20 : Frais d'écolage 2026-2027,
Délibération 2026-21 : COVATI - Désignation représentants de la "Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),
Délibération 2026-22 : Validation devis SICECO - éclairage public,
Délibération 2026-23 : Fond de concours SICECO,
Délibération 2026-24 : Commission Communale des Impôts Directs (CCID),
Délibération 2026-25 : Choix devis - travaux de réfection des caniveaux " Route de Gemeaux, Grande Rue et Rue du Crais ",
Délibération 2026-26 : Demande de subvention Plan Marshall - Voirie Communale Côte-d'Or 2026 - travaux de réfection des caniveaux Route de Gemeaux, Grande Rue et Rue du Crais,
Délibération 2026-27 : Demande de subvention Plan Marshall - Village Côte-d'Or 2026 - Raccordement de la descente des eaux pluviales de la salle communale.